



Compte rendu du conseil du département de mathématiques

22 novembre 2021

Présent•e•s : Nadine Badr, Gabriela Ciuperca, Vincent Farget, Ivan Gentil, Frédéric Lagoutière, Nicolas Ressayre, Martine Varzea, Jiang Zeng, Séverine Dolivet, Julien Roques.

Excusé•e•s : Petru Mironescu, Federico Pellarin (qui a donné procuration à Jiang), Léon Matar Tine, Grégory Vial (qui a donné procuration à Ivan), Christine Le Sueur.

1) Approbation du compte rendu du 28/10/2021

Vote à main levée pour l'approbation du compte rendu

Oui : 8

Non : 0

Abstention : 2

Le compte rendu est approuvé.

2) Offre de formation 2022-2026

L'offre de formation des départements de chimie, mathématiques et physique pour la période 2022-2024 doit être soumise au vote du conseil de la faculté des sciences mercredi 24 novembre 2021. Le vote de la CFVU est prévu le 7 décembre 2021.

Il s'agit aujourd'hui de voter pour approuver ou non le projet d'offre de formation du département de mathématiques. De nombreuses voix s'élèvent pour signaler que tout est fait dans l'urgence et que cette manière de travailler n'est ni saine ni efficace.

Frédéric propose de reporter ce vote, et de rédiger un texte qui sera ensuite remonté à la faculté des Sciences. Le vote se fera de façon numérique par retour de mail.

Après ce conseil, Frédéric a transmis le message suivant à ses membres.

« Cher Conseil,

Pour tenir compte des réticences de certaines et certains d'entre nous, exprimées en particulier par Nicolas hier, je vous propose de faire « remonter » à la faculté les phrases suivantes.

Le conseil du département de mathématiques approuve et soutient le projet d'accréditation pour la période 2022-2026 tel qu'il lui a été présenté lundi 22 novembre et tel qu'il sera présenté au conseil de la faculté des sciences mercredi 24 novembre. Néanmoins, il tient à manifester son inquiétude face à la situation, notamment sur le fait de devoir s'exprimer dans l'urgence sur un projet avant de savoir si tous les parcours seront acceptés par la CFVU. Il tient à souligner qu'un projet de formation s'apprécie de manière globale.

Je vous propose d'amender ce texte (sans l'allonger trop, s'il vous plaît) dans la matinée, après quoi nous le mettrons au vote dans l'après-midi avec possibilité de voter pour, contre ou de s'abstenir, puis demain je le lirai au conseil de la faculté si le nombre de *pour* est strictement supérieur au nombre de *contre*.

Ce programme vous convient-il ?

Amicalement,
Frédéric. »

Par la suite aucune modification n'a été demandée, et le résultat du vote est donc le suivant : 11 pour, pour 11 suffrages exprimés (suffrages des membres élus du conseil).

Lors du conseil de la faculté des sciences cette motion a été lue, et l'idée d'une motion a été reprise.

3) Changement de responsable de la formation Licence de Mathématiques - Accès Santé (LAS)

L'ancien responsable, Laurent Pujon-Menjouet, a été remplacé il y a plusieurs mois par Yoann Dabrowski sans vote du conseil de département. Il s'agit aujourd'hui de régulariser cette situation.

Vote à main levée : Yoann Dabrowski est le responsable de la formation LAS pour le département de mathématiques

Oui : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Remplacement du responsable de la formation LAS est approuvé à l'unanimité.

4) Capacité d'accueil licence math-éco

L'effectif prévu pour ce double diplôme est d'environ 50 ou 60 places. La question est : veut-on augmenter la capacité totale d'accueil du portail, ou non ?

Plusieurs propositions sont faites par les membres présents pour déterminer la capacité d'accueil en licence dans Parcoursup :

- augmenter la capacité d'accueil du portail du nombre d'inscrits prévu dans la double licence ;
- garder la capacité d'accueil constante, c'est-à-dire diminuer le nombre de places pour la licence « normale » ;
- choisir une solution intermédiaire.

Il était difficile de prendre une décision en conseil de département et les échanges se sont poursuivis en discutant par voie électronique. Augmenter la capacité d'accueil est risqué car il serait très difficile ensuite de la faire décroître ; par ailleurs les informaticiens sont contre.

À la suite de ces échanges, Julien et Frédéric proposent d'ouvrir 50 places en double licence math-éco et de diminuer d'autant le nombre de places dans le reste du portail : libre à nous de rediscuter avec les informaticiens dans un an si nous voulons augmenter le nombre de places. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée 14h30.